

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DAYO KELATE ET FRERES » en abrégé «  
D.K.F »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON GESCO, QUATIER GOURO  
ECOLE HEVEA, Lot 721, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 22/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DAYO KELATE ET  
FRERES » en abrégé « D.K.F »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS  
VENTE DE FOURNITURE DE BUREAU  
TOPOGRAPHIE  
VENTE DE TERRAIN  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
-  
et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON GESCO, QUATIER  
GOURO ECOLE HEVEA, Lot 721, Ilot 27

Dirigeant(s) M DAYO KELATE MARCELLIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02582 du 23/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13467/GTCA/RC/2026 du 23/02/2026

